



Association GEIST 53

D.J.I.N.H.



Dispositif départemental
ressource pour la préparation
à l'insertion sociale –
professionnelle de jeunes
âgés de 16 à 26 ans
reconnus handicapés par
difficultés intellectuelles



Renseignements

D.J.I.N.H.

BP 3901
53031 LAVVAL Cedex 9

Tél : 02.43.49.97.65.

Fax : 02.43.49.97.61.

e-mail : geist53dijnh@wanadoo.fr

Ce dispositif est financé par :

- Le Conseil Général de la Mayenne
- Le Conseil Régional
- l'AGEFIPH
- Le Fonds Social Européen



D.J.I.N.H

Dispositif Jeunes Insertion Handicap



D.J.I.N.H.

.....

- s'adresse à des jeunes reconnus handicapés par la COTOREP en raison de difficultés intellectuelles

D.J.I.N.H.

.....

- accompagne et sécurise le jeune dans la mise en place de son projet Social et Professionnel

- élabore le parcours d'insertion en lien avec la COTOREP et en partenariat avec tous les dispositifs de droit commun ainsi que les entreprises

D.J.I.N.H.

.....

- **évaluation**
 - la demande
 - l'efficacité du jeune

- **élabore** un projet de parcours individualisé

- **met en œuvre** la formation, les mises en situation et les accompagnements nécessaires sur les plans social, professionnel, personnel (soutiens médico-sociaux)

- **accompagne** le jeune dans sa vie quotidienne

- **recherche** des solutions d'insertion adaptées aux capacités du jeune

- **soutient** la famille et l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du parcours du jeune

Toute l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un contrat négocié entre le jeune et DJINH

D.J.I.N.H.

.....

accueil – admission

- remise d'un livret d'accueil
- entretiens
- analyse de la demande

évaluation

- en fonction de la demande
- sur le plan social et/ou professionnel :
par des mises en situation
- sur le plan personnel :
proposition du parcours

mise en œuvre du parcours

formation et accompagnements à partir de 4 modules ressources :

- préparation à l'insertion professionnelle
- préparation à l'autonomie sociale
- développement et entretien des capacités cognitives
- organisation et développement personnel

suivi

- réévaluations et adaptations régulières des éléments du parcours
- mise en place d'outils de suivi et de capitalisation de compétences
- relais éventuels en direction d'autres partenaires